

GEPERL

Terre de diatomée calcinée

Absorbant destiné à un usage routier



PROPRIETES :

- Absorbant industriel et routier permettant la maintenance et le nettoyage des surfaces.
- GEPERL sert à l'absorption de liquides (huiles, combustibles, produits chimiques, eau, etc.) sur routes, dans les usines, aéroports, ateliers, bateaux, etc.
- Les risques d'incendie et d'explosion que représentent les liquides combustibles s'en trouvent réduits, ainsi que les risques de chute et de glissade dus à la présence de liquides gras sur les sols.
- Grâce à la forme anguleuse des grains, GEPERL permet de maîtriser le glissement sur les sols (éventuellement verglacés et/ou enneigés). Chaque grain fournit une friction élevée et réduit ainsi les risques de dérapage.
- GEPERL est un produit inerte et exempt de matières nocives connues. Le grain du GEPERL grâce à sa surface spécifique supérieure à la moyenne, est composé d'un nombre très important de pores invisibles qui lui confère son haut pouvoir d'absorption. Il ne forme pas de boue après absorption.
- Selon la législation en vigueur en France, l'absorbant GEPERL par sa composition (terre de diatomée calcinée à plus de 800°C) et par sa granulométrie (majoritairement comprise entre 0,3 et 1mm) est parfaitement **adaptée pour une utilisation sur route** afin d'absorber les liquides lors de déversement accidentel.

CARACTERISTIQUES :

- Composition : terre de diatomée calcinée à 800°C
- Couleur : rouge / brun
- Densité : 505 kg/m³ – 0,50
- pH (solution aqueuse 10%) : 5,5
- Humidité : 4%
- Perte au feu à 1025 °C : 1%
- Température de calcination : supérieure à 800°C
- Stabilité et Réactivité : Produit chimique neutre vis à vis de tous les liquides à l'exception de l'acide fluorhydrique
- Absorption selon la norme NF T 90-361 :
 - Eau : 137%
 - Hydrocarbures : 154%
- Granulométrie :

> à 1,5mm	Maxi : 3%
0,5 à 1,5mm	Mini : 80%
< à 0,5mm	Moyenne : 10%
- Conforme à la norme AFNOR NF P.98-190 «Produits absorbants destinés à un usage routier»

MODE D'EMPLOI :

- Epandre l'absorbant sans excès sur toute la surface glissante ou souillée.
- Malaxer avec un balai si besoin. Le changement de couleur indique que l'absorption est totale.
- Renouveler l'opération si nécessaire.
- Ramasser ou balayer après usage.

RECOMMANDATIONS :

- Stocker dans un endroit sec.
- L'absorbant prend le code déchet du produit absorbé.
- L'élimination du produit souillé doit être réalisée selon la législation en vigueur.

Toutes nos fiches de données de sécurité sont disponibles sur le site www.quickfds.com



Conditionnements :
Seau de 20L / Sac de 40L
Palette de 50 sacs



Les renseignements contenus dans ce document sont donnés en toute bonne foi dans un souci d'information et ne peuvent, en aucun cas, engager notre responsabilité dans le cas d'une mauvaise utilisation.